



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### UN DON DE LA FAMILLE VÉZINA-RIOUX PERMET DE PROTÉGER 16,86 HECTARES À PERPÉTUITÉ À SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON

Eastman, Québec (13 janvier 2021) – [Corridor appalachien](#) est heureux d'annoncer la protection à perpétuité d'une nouvelle propriété de près de 17 hectares à Saint-Étienne-de-Bolton grâce à la générosité et à l'engagement de Danielle Vézina et Guy Rioux. Ce terrain, zoné blanc, s'ajoute aux 14 494 hectares de terres privées dorénavant protégés sur le territoire de Corridor appalachien.

La famille a acquis ce terrain qui est accessible par le chemin du Grand-Bois et principalement forestier en 2010, avec des ambitions d'en faire une terre à bois. Au fil des ans, leur lien à ce terrain s'est approfondi et ils ont reconnu le risque que celui-ci devienne susceptible à un développement immobilier futur.

« L'idée de protéger ce terrain nous a été inspirée par la beauté du site, de notre volonté de ne pas détruire la vie qui nous entourait, de laisser une aire de repos à la faune locale et de laisser la flore faire son chemin, sans que l'on ait à planter, utiliser des pesticides, ni récolter », explique madame Vézina.

« Le processus de conservation a été très enrichissant », partage monsieur Rioux. « Nous étions préoccupés par les projets de développement potentiels sur le terrain et sommes rassurés que le paysage va demeurer intact à tout jamais et qu'il y aura plusieurs bienfaits pour la biodiversité », ajoute-t-il.

En effet, ce projet contribue directement à la protection de l'habitat de salamandres de ruisseaux dont la salamandre sombre du Nord (susceptible d'être désignée menacée), ainsi qu'à celle d'espèces aviaires prioritaires comme la Paruline à gorge noire, la Paruline bleue, la Paruline couronnée, la Paruline noir et blanc et le Pic flamboyant. Sur le plan floral, la protection à perpétuité du terrain sera bénéfique pour la dentaire à deux feuilles (*Cardamine diphylla*) et de la matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*) qui sont toutes deux désignées vulnérables à la récolte au Québec. Outre ces espèces menacées, les travaux d'inventaire réalisés par Corridor appalachien ont aussi permis de confirmer sur le terrain la présence du Cerf de Virginie, de l'Ours noir, du Porc-épic d'Amérique et d'une aire d'hivernage de l'original.

« Au nom de la communauté et de toute l'équipe de Corridor appalachien, nous remercions la famille Vézina-Rioux pour son grand geste envers la nature », partage Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien qui devient propriétaire du terrain pour assurer sa gestion à perpétuité. « Ce secteur est très peu représenté en aires protégées et nous sommes particulièrement heureux d'avoir accompagné la famille pour créer ce premier fonds dominant dans ce massif. Nous espérons que d'autres propriétaires du secteur en seront inspirés puisque de telles démarches de conservation ont un impact sur la protection de l'écologie, la santé des collectivités, la beauté de notre région et même le ralentissement des effets des changements climatiques. C'est gagnant sur toute la ligne », conclut-elle.

Le don de la famille Vézina-Rioux a été reconnu par le [programme des Dons écologiques du Gouvernement du Canada](#). En plus des bienfaits écologiques, ce programme offre des avantages fiscaux considérables aux propriétaires qui font le choix de s'investir dans la protection de la biodiversité.

Corridor appalachien remercie les partenaires financiers suivants pour la réalisation de ce projet : la Fondation de la faune du Québec par le programme Protéger les habitats fauniques, Environnement et Changement climatique Canada dans le cadre du Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril, le U.S. Fish and Wildlife Service et la Fondation Echo.

– 30 –

## **CONTACT**

Marie-Hélène Thibeault  
Coordonnatrice des communications  
Corridor appalachien  
579-488-6670  
[marie-helene.thibeault@corridorappalachien.ca](mailto:marie-helene.thibeault@corridorappalachien.ca)  
[www.corridorappalachien.ca](http://www.corridorappalachien.ca)

## **À PROPOS**

### **Le programme Protéger les habitats fauniques de la Fondation de la faune du Québec**

Le programme Protéger les habitats fauniques de la Fondation de la faune du Québec vise à soutenir les initiatives de protection des habitats à haute valeur faunique par la conclusion d'ententes de conservation ayant une portée juridique avec des propriétaires de terres privées. [fondationdelafaune.qc.ca](http://fondationdelafaune.qc.ca)

### **Le Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)**

Créé en 2000, le Programme d'intendance de l'habitat (PIH) permet de financer des projets qui contribuent directement aux objectifs liés au rétablissement et aux populations des espèces en péril qui figurent à l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril (LEP) et qui empêchent que les autres espèces ne deviennent une préoccupation en matière de conservation. [canada.ca](http://canada.ca)

### **Corridor appalachien**

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif créé en 2002, qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation transfrontalière, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable. 17 organisations locales sont membres affiliés de Corridor appalachien. L'étendue des aires protégées par Corridor appalachien et ses partenaires de la région est maintenant de 14 494 hectares. [corridorappalachien.ca](http://corridorappalachien.ca)